

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « COPAS »

DOSSIER : AP1_n° 188

Intitulé du projet : « DERNIER ECROU »

Porteur du projet : Mission Locale de Rennes (Mission locale du pays de Brest)

Evaluateur du projet : COPAS

Conseil en Pratiques et Analyses Social

Philippe CORMONT 06 03 29 46 33

Sec : 03 28 04 54 24

Région(s) d'expérimentation : Bretagne (Zones de couverture des ML de Rennes et Brest)

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Septembre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'objet central du projet est de faciliter une insertion positive vers l'emploi et/ou la non récidive des jeunes sortants de prison sur le Bassin de la Mission de Rennes et de celle de Brest. Il s'agit donc :

1. Obtenir le retour à l'emploi des jeunes détenus vers le secteur marchand en développant l'offre de formation en détention, en valorisant la professionnalisation de la formation et en les accompagnant vers l'emploi durable.
2. Eviter les ruptures en s'appuyant notamment sur une sécurisation des phases de transition des jeunes vers la sortie en partant du principe que tout se joue dès l'entrée en détention selon les préconisations des RPE (Règles Pénitentiaires Européennes).

Nous déroulons l'évaluation telle qu'elle fut construite à un double niveau :

Accompagnement du projet (Accompagnement auprès du porteur où lors des comités de pilotage ou technique par des retours d'expériences).

Posture de pure évaluation (entretiens, questionnaires, analyses documentaires...)

Nous ne rencontrons pas de difficultés particulières. Toutefois, nous sommes souvent interrogés pour des prises de décision concernant le projet. Nous rappelons alors notre positionnement et émettons un avis (sans plus).

L'évaluation se structure autour de quelques questions centrales :

- Efficacité du partenariat nouvellement initié

Pour construire notre avis, nous participons aux comités de pilotage mais aussi techniques (nous sommes en copie des documents du porteur de projet – conventions, fiches liaisons...).

- Adhésion des acteurs au projet et modification des pratiques

Même méthodologie que ci dessus.

- Atteinte de l'objectif quantitatif du nombre de jeunes concernés et de baisse de la récidive

Suivi des entrées dans le dispositif, pas de remarques particulières, environ 175 jeunes sont dans le dispositif sur 300 prévus en fin.

- Repérage des facteurs clefs de réussite du projet (actions ou accompagnements ? Dispositif ou suivi ?...)

Nous avons co-construit avec le porteur un tableau de suivi du projet extrêmement complet. Ce travail servira lors de la dernière étape du projet puisqu'il permettra de suivre l'intégralité des parcours individuels des sortants de prisons (ainsi que les actions individuelles mises en œuvre auprès d'eux) mais également de compiler l'intégralité des actions des structures partenariales. Ce tableau est à ce jour opérationnel sur Rennes et à Brest.

De plus l'utilisation du logiciel Parcours 3 (au sein des missions locales) permet un suivi davantage administratif des jeunes concernés par le projet, ce suivi via P3 est privilégié à Brest.

Par ailleurs nous devons développer prochainement un travail annexe avec le SPIP de Rennes pour réfléchir à une quantification des récidives. Pour le moment, le repérage des récidives se fait via les partenaires du projet (ML, SPIP, JAP, MA).

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Deux légers contre temps dans l'évaluation :

Le projet s'est décalé pour des raisons objectives et vérifiées de mise en route de la nouvelle maison d'arrêt, il y a une quasi impossibilité de voir les jeunes en maison d'arrêt notamment pour des entretiens de suivis. De fait, il fallait attendre un certain volume de jeunes (atteint en Décembre 2010) pour pouvoir randomiser l'évaluation (175 jeunes à ce jour).

Le deuxième retard provient de la mise en place d'un groupe témoin (difficulté à trouver un territoire comparable, aujourd'hui cela devrait se régler. Nous pourrions donc vraisemblablement développer une approche entre deux groupes (bénéficiaires et non bénéficiaires).

Cette césure bénéficiaire/témoin est effective à ce jour dans les suivis des jeunes notamment à Brest. Les volumes sont trop faibles pour le moment pour instruire les données mais, à terme, les données seront disponibles.

NB : La ML de Rennes souhaite reporter la fin du projet pour pallier le temps de la mise en place du partenariat effectif autour du suivi des jeunes. Ce ne sera pas le cas vraisemblablement de la ML du Pays de Brest. Pour nous cela se répercutera par un étalement de l'évaluation.

Pour autant, l'évaluation se déroule à un rythme normal par rapport au projet déposé.

Un bémol toutefois le public de Dernier Écrou est volatile et ne dispose pas forcément des outils de communication téléphones (à jour) ou internet. De ce fait, pour nous, une contrainte forte apparaît quant à la possibilité de les contacter (plus long que prévu). De fait, nous passerons par les conseillers et les partenaires pour les contacter de vive voix.

Nous sommes en lien proche avec le porteur de projet (a minima contact 2* mois hors échanges de documents électroniques).

Nous avons participé aux comités de pilotage qui orientent et valident les orientations du projet. Il est devenu un lieu de réflexion pour l'émergence de nouvelles manières de faire (discussion sur la durée des contrats dans l'IAE, permissions de sorties pour les jeunes bénéficiaires, logements d'urgence, aides financières, temporalité des rendez-vous, posture des conseillers / civis...).

Nous participons à certains comités techniques autour des situations individuelles des jeunes sortants de prisons. Ce lieu réunit les partenaires qui mettent en place des actions spécifiques pour les jeunes (Ateliers, informations, aides financières...). C'est un lieu d'ajustement des manières de faire avec une bonne implication et une coopération évidente des acteurs.

Nous avons mis en place un tableau de suivi des actions et des structures avec le porteur de projet afin de pouvoir compiler les résultats finaux d'un point de vue global. Nous attendons beaucoup de cet outil (tableau excel) car il nous permet de suivre pour chaque bénéficiaire, son parcours ; pour chaque structure, ce qu'elle a fait précisément et son opinion ; pour chaque action, les résultats pour le jeune et le point de vue de la structure. Ce tableau est adapté pour chaque acteur (Logement, formation, Mission locale, Organisme de formation....) et sur chaque territoire (Brest et Rennes) car les partenariats sont structurés

différemment afin de tenir compte : des structures pertinentes existantes sur le territoire, de l'antériorité des modes de travail selon les territoires (ainsi, Brest dispose d'un conseiller intra Maison d'arrêt depuis longtemps à TP mais, peu de structures d'IAE alors qu'à Rennes l'IAE est davantage présente ainsi qu'une faculté des métiers qui est partie prenante). Les process de suivi et surtout du parcours des jeunes est donc fortement conditionné par l'existant sur le territoire.

Premiers constats :

Un projet qui se déploie différemment sur les deux territoires. La question du portage institutionnel a été longuement débattue : Existe-t-il un porteur d'un projet qui se déploie sur 2 territoires ou bien s'agit-il de deux projets distincts ? À ce jour, on est dans la configuration suivante : un portage administratif unique (Rennes) pour un projet qui se déploie différemment sur les deux territoires. Ces temps « flous » ont conduit au démarrage à une insuffisance d'échanges entre les deux structures au niveau du déploiement technique du projet. Pour autant, à ce jour, les liens sont plus nombreux notamment au travers des participations croisées aux différents comités de pilotage locaux ainsi qu'à la présentation réciproque des projets.

Le nombre de jeunes impactés dans le dispositif va au delà du prévisionnel du projet ; il est cependant bien trop tôt pour faire état des « résultats ». Trop peu sont « sortis » du dispositif pour que cela soit à minima significatif.

Quoi qu'il en soit, 175 jeunes ont intégrés le dispositif (sur 300 prévus en fin). Ce chiffre ne rend pas compte du volume de travail effectué :

450 entretiens pour 100 repérés sur Brest.

250 entretiens pour 75 repérés sur Rennes (et 120 hors MA).

Le différentiel s'explique par la présence à temps plein à la MA de Brest d'un référent mission locale.

Il s'agit d'entretiens d'orientation effectués essentiellement en maison d'arrêt pour parvenir à ce chiffre puisqu'il ne s'agit pas d'intégrer systématiquement tous les jeunes dans le dispositif (critères de durée de peine, d'intérêt du jeune, d'existence ou non d'un projet, de qualification minimale,...).

NB : Depuis janvier 2011, deux décrets d'application de la nouvelle Loi Pénitentiaire vont changer la donne au niveau de l'accompagnement.

Il s'agit, d'une part, d'un décret, le PSAP (procédure simplifiée d'aménagement de peine) qui porte sur l'aménagement de peine et élargit le public concerné impliquant désormais toute personne « détenue condamnée à une ou des peines dont le cumul est inférieur ou égal à 2 ans ».

Et d'autre part, le décret dit SEFIP (surveillance électronique de fin de peine) qui porte sur l'exécution des peines et concerne toute personne à qui il reste 4 mois à exécuter.

Partenariats et processus

Il existe une volonté manifeste de faire au mieux des acteurs. Le projet Rennais et Brestois a été parfaitement intégré par les acteurs. Chacun sait de quoi il retourne et quel est son rôle. En témoigne les volontés d'adaptation de chacun :

- Une faculté des métiers qui met en place un plateau technique important à destination de quelques jeunes (3 professionnels + des ateliers mobilisés pour les jeunes), investissement conséquent pour la faculté des métiers qui a adapté son dispositif en Septembre pour qu'il fonctionne mieux auprès des jeunes tout en

réduisant la mobilisation interne ; le dispositif prévu s'avérant trop lourd en terme de mobilisation des professionnels.

- Une DIRRECTE qui valide une expérimentation de moindre durée des contrats de l'IAE (réduction à 2 mois) suite à un comité de pilotage qui pointait les risques de décrochage sur des contrats trop longs (6 mois).
- Une maison d'arrêt qui s'adapte bien au projet (mise à disposition d'un bureau, ligne internet, participation des conseillers ML à la Commission Paritaire Unique de la maison d'arrêt qui travaille sur l'orientation et la formation)....
- Visiblement, le lien en incarcération est très utile, ceux qui sont approchés et suivis pendant l'incarcération semblent (il faudra attendre pour valider) plus enclins à suivre le projet. Mais c'est surtout administrativement que le gain est important pour les différentes structures (papiers administratifs et surtout, signature des contrats CIVIS). De fait, il semble que l'accompagnement en amont de la sortie soit un gage fort de réussite de la sortie. Le résultat peu paraître trivial toutefois, l'expérimentation semble valider ce fait. Le lien, l'accompagnement, davantage que les actions (à vérifier à terme) apparaît comme fondamental, l'inter connaissance des conseillers et des jeunes est très utile dans ce cadre. Cela apparaît comme un truisme mais en cas de modélisation et diffusion cela signifie qu'il faudra s'attacher à de la coordination et du lien plutôt qu'à des mesures ou des dispositifs. La question du « lien » et des postures dans l'accompagnement auprès des jeunes est donc centrale (posture très cadrante avec mise à disposition de nombreuses pistes de parcours professionnels : IAE, CDD, Pré qualification, MRS...qui peuvent être suivies puisque les contraintes externes sont levées (logement, frais de transport, aménagement des peines),
- L'idée initiale qui consistait à penser qu'un rendez vous très rapidement après la sortie était fondamentale semble s'étioler, il semblerait plutôt qu'un sas de décompression soit nécessaire pour les jeunes sortants de prison. Ils reviennent très vite si le suivi et l'accompagnement avaient commencé en Maison d'arrêt.
- Les autorités judiciaires (JAP) appuient le projet en accordant / facilitant des permissions de sortie ou des aménagements de peines pour les bénéficiaires du projet.
- L'organisation carcérale a un impact direct sur le suivi en interne (l'on peut ainsi passer de 6 jeunes vus par jour en premier accueil et des entretiens de suivis, à 3 jeunes en premier accueil faute de temps (règles de limites du nombre de personnes en salle « d'attente », transfert de cellule à parler...).
- Une très bonne gestion du fond spécifique dédié aux jeunes bénéficiaires : critères d'attribution clairs, pas de débordement. A noter qu'il n'existe visiblement pas de tentative des jeunes de « profiter » du fond.
- Chaque jeune présent dans le dispositif a bénéficié d'une (au moins) action expérimentale (logement, orientation prof, Contrats CDD, ETTI, IAE, MRS...). Il ne s'agit donc pas d'une simple inscription administrative au sein du dispositif mais bien d'un appui réel aux jeunes.

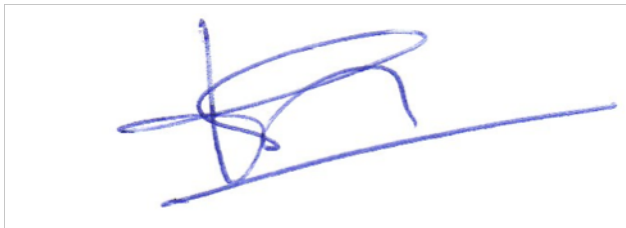
Premières pistes de généralisation :

- Travail partenarial et conventionné entre les structures (et non pas logique de réseau).
- Mobilisation de la Maison d'arrêt pour travailler en intra auprès des jeunes incarcérés : Participation des conseillers ML à la CPU (commission d'orientation et de validation des projets interne aux maisons d'arrêt), Permanence intra MA des conseillers avec ligne internet (détail fondamental)
- Prise en charge a minima des contraintes externes (logement et transport),
- Rendez vous régulier et fréquent avec les conseillers à la sortie,
- Mise en place d'outils informatisés de suivi des jeunes,
- Mobilisation, des JAP et du SPIP.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Véronique Persuy, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 188, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 27/01/2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Signature :